



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de la convocation : 16/01/2026

Date d'affichage : 16/01/2021

*DELIBERATION N° 015/2026
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES
SEANCE DU 22 JANVIER 2026*

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Maire de la Commune.

Présents : François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Jean PEZIN – Sonia MAC VEIGH – Modeste BOSQUE – Céline FREIXINOS – Michèle GRANIER – Stéphane LE COQ Armand CHAUVET – Christine BACHES – Claire SALFATI TEDGUI – Mireille CORONES YAGOUBI – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Richard VENDRELL – Yannick CALLAREC – Jordi DELCLOS – Joseph CASCALES – Sylvain VIOT

Pouvoirs :

- Marie-Anne HAUSPIEZ donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Robert TARDA donne pouvoir à Pascal GIRAUDET
- Jacqueline KEILING donne pouvoir à Carole CARTON
- Patricia PICHARD donne pouvoir à Olivier RABAT
- Bénédicte SARASSAT donne pouvoir à Jordi DELCLOS
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES

Absents excusés : Caroline PICCOLO – Eric BOUILLIN

Secrétaire de séance : Richard VENDRELL

OBJET : **Demande d'aide financière 2026 à la CAF des Pyrénées-Orientales pour un projet qualité d'éveil culturel et artistique des enfants de la crèche.**

Mme Carole Carton, Adjointe chargée de la petite enfance, des affaires scolaires, péri et extrascolaires et de la médiathèque, fait part à l'assemblée de la possibilité de candidater en 2026 à une aide de la CAF des P.O proposant des expériences sensorielles aux enfants Moyens-Grands de la crèche et des temps partagés avec leurs parents afin de soutenir le développement global de l'enfant et le lien d'attachement, tout en valorisant les compétences parentales.

Ce projet d'éveil culturel et artistique sur l'année 2026 s'inscrit dans la continuité du projet d'établissement et du soutien à la parentalité, en articulant accueil du jeune enfant, éveil culturel et ouverture aux familles. Il repose sur l'idée que l'éveil artistique et culturel est un levier essentiel de curiosité, de construction identitaire et d'épanouissement dès la petite enfance.

Mme Carole Carton indique que les objectifs généraux du projet sont de :

- Favoriser la découverte et l'exploration à travers des propositions artistiques variées (musique, théâtre, danse, arts plastiques, argile, nature).
- Éveiller la sensibilité artistique et culturelle de l'enfant et soutenir son développement moteur, sensoriel, affectif et cognitif.
- Permettre aux parents de partager des moments ludiques et sécurisants avec leur enfant pour nourrir le lien d'attachement et la confiance mutuelle.
- Renforcer les compétences parentales et le partenariat éducatif parents/professionnels.
- Elargir l'éventail des professionnelles des différentes approches artistiques à proposer aux enfants.

Elle précise que le projet s'appuie sur des repères issus de la psychologie du développement et de l'attachement, ainsi que de la pédagogie de la petite enfance. Un attachement sécurisant, construit par des interactions régulières et chaleureuses, favorise chez le jeune enfant la capacité à explorer, à apprendre, à réguler ses émotions et à développer son autonomie.

Puis, Mme Carole Carton relate les intérêts de l'éveil artistique pour le développement de l'enfant :

- Sur le plan sensorimoteur : les expériences corporelles, la manipulation de matières (argile, éléments naturels), la danse et la musique contribuent à la motricité globale et fine, à la coordination et à la structuration spatiale.
- Sur le plan cognitif et langagier : les récits, spectacles, chants et jeux symboliques stimulent l'imaginaire, la compréhension du monde et l'accès au langage.
- Sur le plan affectif et social : vivre des expériences artistiques en groupe favorise l'expression des émotions, l'empathie et les interactions entre pairs et adultes.

Elle ajoute que les intérêts des temps partagés avec les parents sont de partager des activités culturelles et sensorielles qui soutiennent la construction d'un lien d'attachement sécurisant, en offrant des moments d'attention exclusive, de plaisir partagé et de codécouverte.

Ces temps renforcent la confiance des parents dans leurs capacités, valorisent leur expertise sur leur enfant et consolident un partenariat éducatif basé sur la confiance et le respect.

Ensuite, Mme Carole Carton signale que le projet se décline en cinq volets complémentaires, articulant temps enfants, temps parents-enfants et temps de médiation avec les professionnels, à savoir :

- Volet 1 : Théâtre et spectacles avec l'Archipel
- Volet 2 : Ateliers Argile parents-enfants
- Volet 3 : Ateliers danse et sensori-moteur
- Volet 4 : Ateliers avec le conservatoire
- Volet 5 : Ateliers arts plastiques et nature

Mme Carole Carton ajoute que l'implication des parents est pensée comme un axe central du projet, dans une logique de coéducation et de soutien à la parentalité. Les parents sont invités non seulement à participer aux ateliers, mais aussi à échanger autour de leurs ressentis, questions et observations sur leur enfant.

Ce projet pourra être reconduit et enrichi, en consolidant les partenariats culturels du territoire et en poursuivant la co-construction avec les parents, dans une dynamique d'ouverture culturelle et de soutien au développement harmonieux du jeune enfant.

Par suite, Mme Carole Carton propose au conseil d'approuver le projet cité en objet dont le montant s'élève à 2 829,96 € TTC, de solliciter une aide de la CAF des P.O de 1 800 € et d'autoriser M. le Maire à signer tout document utile en la matière dans cette affaire.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Mme Carole Carton, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

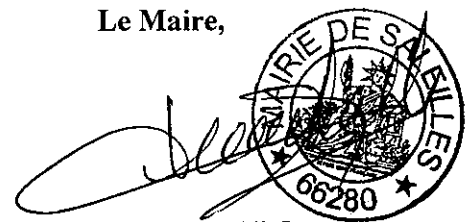
- **Approuve** le projet qualité d'éveil culturel et artistique des enfants de la crèche pour l'exercice 2026, tel qu'exposé supra ;

- **Sollicite** une aide financière de la CAF des Pyrénées-Orientales de 1 800 € pour un coût total du projet qualité de 2 829,96 € TTC ;

- **Autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François RALLO

Publication le : 26 JAN. 2026